

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le mardi 8 mars 2016 à 19h00

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

Étaient présents :

Diane Alary

Chantale Coulombe

Félix Meisels

Philip Boumansour

Valérie Deilhes

Mélissa Robin

Marie-Christine Côté

Sébastien Gobeil

Lyne Watier

Marie-Andrée Couillard

Sonia LeBlanc

Étaient absents :

Guylène Plante

1. Ouverture

1.1 Mot d'ouverture

Mme Watier souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Mme Watier constate que le quorum est atteint.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Mme Watier présente brièvement l'ordre du jour de la réunion. Aucun point n'est ajouté.

Il est proposé par M. Philip Boumansour d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 8 mars 2016. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-036**

1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 2 février dernier

Corrections :

- Point 4.3, 2^e paragraphe : On remplace le mot « ajutant » par « ajoutant ».

- Point 4.3, 3^e paragraphe : On remplace la dernière phrase par la suivante : « Mme LeBlanc soulève également que la motricité fine semble se détériorer d'une cohorte à l'autre depuis que les enfants sont de plus en plus exposés aux nouvelles technologies alors elle souhaite que l'apprentissage de type papier/crayon demeure. »
- Point 5.6, 6^e puce : On aurait dû lire « La Fédération des commissions scolaires rédige en ce moment un mémoire expliquant leur désaccord avec un tel projet de loi, en particulier par rapport à l'abolition des élections scolaires. »
- On ajoute un point 6.3 intitulé « Questions diverses » pour les deux questions de Mme Deilhes ne se trouvant pas à l'ordre du jour et étant citées à la fin du procès-verbal.

Suivis :

- Point 4.1 : Mme Robin présente le budget révisé en date de la fin février (voir document *Prévision budgétaire du service de garde de l'établissement Les Bocages*).
- Point 4.2 : La semaine de relâche du service de garde s'est bien déroulée pour une première expérience. Les éducateurs étaient motivés. La journée du mercredi fut annulée à cause de la tempête qui a forcé la Commission scolaire à fermer tous ses établissements. Le nombre d'enfants ayant utilisé le service a varié durant la semaine, mais on semble être au-delà des prévisions de 50 à 55 enfants par jour. Les impacts sur le budget suivront sous peu, mais Mme Robin n'a aucune inquiétude à ce niveau. Il est à noter que la clientèle était surtout composée d'élèves de l'école.
- Point 6.3 : Le camp Kéno indique effectivement dans sa programmation que les activités se dérouleront à l'école Les Bocages, mais Mme Couillard confirme qu'il n'y a encore aucune entente officielle avec la Commission scolaire. Les membres trouvent un peu particulier que les inscriptions aient déjà eu lieu alors qu'il n'y a pas de contrat signé avec les locateurs... Toutefois, il est possible que la Ville de St-Augustin ait déjà fait la demande auprès des ressources matérielles et soit toujours en attente d'une réponse. Mme Alary mentionne que la bibliothèque (ancien local appelé le « Manoir ») ne pourra être utilisée cette année. Le camp devra en être informé.

Il est proposé par M. Félix Meisels d'adopter le procès-verbal de la réunion du 2 février 2016. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-037**

2. Interventions du public

Aucune intervention du public.

3. Approbation

3.1 Journée d'accueil pour les futurs élèves de la maternelle

Il est demandé de modifier l'horaire des élèves fréquentant actuellement le préscolaire en leur donnant congé le lundi 30 mai afin de pouvoir accueillir les futurs élèves de maternelle.

Il est proposé par Mme Valérie Deilhes d'approuver la journée d'accueil pour les futurs élèves de la maternelle ainsi que le congé pour les élèves actuels le 30 mai prochain. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-038**

3.2 Entrée progressive des élèves à la maternelle

Comme à chaque année, les enseignantes du préscolaire souhaitent accueillir leurs nouveaux élèves de façon progressive durant les 5 premiers jours de l'année scolaire en septembre. Mme Couillard rappelle que lorsque la maternelle à temps plein est apparue en 1997, il était recommandé de faire une entrée progressive afin de faciliter l'adaptation des petits. La Commission scolaire accorde toujours la possibilité de reconduire cette pratique pour une durée de 3 à 5 jours. Il revient aux écoles de choisir. Les enseignantes du préscolaire des Bocages persistent à vouloir utiliser les 5 jours puisque cette approche est bénéfique pour les enfants qui s'approprient plus rapidement les routines et développent davantage un lien avec leur enseignante. Mme Alary confirme que cette tradition est gagnante pour tous.

L'entrée progressive pour 2016 suivrait donc l'horaire suivant :

- Mercredi 31 août : présence d'une heure des enfants, accompagnés d'un parent, soit en avant-midi ou en après-midi
- Jeudi 1^{er} septembre : présence d'une demi-journée, en avant-midi ou en après-midi
- Vendredi 2 septembre : présence d'une demi-journée, différente de celle de la veille
- Mardi 6 septembre : présence d'une demi-journée, en avant-midi ou en après-midi
- Mercredi 7 septembre : présence en avant-midi seulement de l'ensemble des élèves

Le service de garde demeure disponible pour les moments où les élèves ne sont pas en classe. Ils ont alors la chance d'évoluer dans un groupe plus restreint, de se familiariser avec les routines, les déplacements et le vestiaire tout en rencontrant de nouveaux amis.

Il est proposé par M. Sébastien Gobeil d'approuver l'entrée progressive des élèves à la maternelle pour la rentrée 2016. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-039**

3.3 Grille-matières 2016-2017

Voir document « École Les Bocages – Grille-matières 2016-2017 »

Mme Couillard présente la grille-matières pour 2016-2017, en expliquant que cette dernière est conforme au régime pédagogique et que les enseignants souhaitent le statu quo par rapport à celle en vigueur cette année. Les deux classes de 6^e année prévues pour l'an prochain maintiendraient la formule ½ journée en français et ½ journée en anglais, car il est plus facile pour les enfants de s'adapter de cette façon.

M. Gobeil se questionne sur la possibilité d'un 3^e groupe ou d'une classe multiâge en 5^e-6^e année pour 2017-2018 puisque la cohorte actuelle de 4^e année est divisée en 3 groupes.

Mme Couillard confirme qu'il s'agit effectivement d'une possibilité, même si celle-ci est peu souhaitable...

M. Gobeil se demande également à quel point la grille-matières est respectée par les enseignants et de quelle manière la direction peut le vérifier. Mme Couillard informe les membres qu'une planification est réalisée par les enseignants. Parfois, un enseignant à contrat qui prend une partie de la tâche d'un enseignant régulier se voit octroyer une matière ou une compétence précise et la place dans son horaire de façon hebdomadaire.

Il est proposé par Mme Chantale Coulombe d'approuver la grille-matières 2016-2017. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-040**

4. Adoption

4.1 Choix du photographe pour l'année 2016-2017

Depuis plusieurs années, l'école faisait affaire avec Jean le géant (Le Danube), mais certains commentaires ont été émis quant à l'attrait du décor ou aux photos de classe dans lesquelles un enfant absent lors de la prise de photo a parfois été ajouté par après. Mme Couillard et Mme Watier veulent discuter avec les membres du Conseil d'établissement de la possibilité de changer de photographe pour l'an prochain. Certaines compagnies prennent les photos dans les classes, alors que les enfants sont en train de travailler. Mme Côté confirme que la compagnie engagée cette année par l'école Filteau (Photo scolaire repensée PSR) a offert de très belles photos, actuelles et vivantes.

Des questions sont soulevées sur le prix, la possibilité d'avoir les photos en format numérique ou d'y accéder directement en ligne et la possibilité de prendre ensemble les enfants d'une même famille. Tout cela serait à discuter avec le photographe, mais en ce qui concerne les tarifs, le prix des forfaits est semblable d'une compagnie à l'autre.

Mme Couillard tient toutefois à garder la prise de photos des élèves de 6^e année vêtus d'une toge pour la mosaïque rappelant nos finissants des dernières années. Ce serait également un élément à discuter avec le nouveau photographe.

Il est proposé par M. Félix Meisels de faire confiance à l'école pour le choix d'un nouveau photographe pour l'année 2016-2017. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-041**

5. Décision

5.1 Date de la soirée reconnaissance pour les parents bénévoles

La soirée pour souligner le travail des parents bénévoles et des parents faisant partie du Conseil d'établissement de l'école aurait lieu le jeudi 26 mai prochain. De petites bouchées

seraient servies en formule 5 à 7. Le montant restant du budget du Conseil d'établissement (voir point 6.3) serait utilisé à cette fin.

Il est proposé par Mme Lyne Watier que la soirée reconnaissance pour les parents bénévoles se tienne le 26 mai prochain. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-042**

6. Informations générales

6.1 Mot de la présidente

Mme Watier n'a rien à ajouter aux points discutés préalablement.

6.2 Mot de la directrice

Mme Couillard informe les membres sur différents sujets :

- La 3^e étape est maintenant débutée et il est important de se rappeler qu'elle vaut pour 60% de l'année scolaire. Des rencontres entre les enseignants et la direction sont en cours, entre autres pour discuter des élèves dont on craindrait une reprise d'année. Mars est également un mois où plusieurs plans d'intervention sont révisés afin de soutenir les élèves en difficulté à l'aide de moyens qui correspondent à leur profil. Les élèves de 6^e année qui ont des besoins particuliers seront bientôt également présentés par les enseignantes de 6^e année à leur future école secondaire dans le but de s'assurer le maintien des mesures de soutien à leur égard l'an prochain.
- Le Conseil étudiant est en période électorale. La présidente de l'école sera élue cette semaine. Les deux candidates sont Julia Baribeau-Delwaide et Jasmine Rioux.
- Mme Maryse Tétrault, responsable du service de garde, effectuera un retour progressif au travail les mardis et vendredis pour une période d'un mois. Une concertation est prévue par la suite à raison de trois journées par semaine avec Mme Robin.

6.3 Mot du trésorier

M. Boumansour présente le budget du Conseil d'établissement en date du 8 mars 2016.

Montant initial : 1105\$

Salaire pour la secrétaire :

- 625\$ pour les cinq premières réunions, incluant celle du 8 mars
- 375\$ pour les trois prochaines réunions prévues à l'horaire

Total restant pour la soirée reconnaissance des bénévoles : 105\$

Il est à noter que si la rencontre de juin est annulée, le budget restant serait plutôt de 230\$.

6.4 Mot du représentant du Comité de parents

M. Meisels, représentant au Comité de parents, informe les membres des discussions ayant eu lieu lors de la dernière réunion le 10 février dernier.

- Ils ont reçu la visite d'un représentant de l'organisme La Cote. Ce dernier souhaitait pouvoir visiter les écoles afin d'offrir ses services d'aide aux devoirs. Comme le sujet a déjà été discuté lors d'une précédente réunion, l'école Les Bocages ne donnera pas suite à cette demande puisqu'on ne veut pas s'associer à une ressource précise.
- Une présentation sur l'anglais intensif a été faite par M. Pleau. À la Commission scolaire des Découvreurs, on compte actuellement 26 groupes sur 39 qui l'ont adopté, ce qui touche 66% des élèves de 6^e année. Depuis deux ans, la pression des parents est assez forte dans les écoles n'offrant pas le service. La résistance des intervenants scolaires est parfois importante, en particulier dans les écoles accueillant différentes communautés culturelles. Les statistiques démontrent pour le moment que les élèves performants le demeurent et que les élèves en difficulté ne le sont pas davantage. L'ensemble des enfants seraient plus aptes à communiquer. Les écoles secondaires ne constatent quant à elles pas de diminution des résultats lors de l'arrivée des élèves ayant vécu leur 6^e année en anglais intensif, à l'exception d'une amélioration notable en anglais. Différents modèles d'horaire ont été expérimentés depuis 4 ans, mais il est encore trop tôt pour faire une comparaison. À suivre...
- Il a également été discuté de la gestion de la fermeture des écoles dans le cas d'une tempête hivernale. La décision se prend avant 6h00 et une équipe est à l'affût des conditions météorologiques à la Commission scolaire.
- Un retour a finalement été fait sur la consultation au sujet du projet de loi 86 auprès des comités de parents des différentes commissions scolaires. Ces dernières ont montré un degré d'uniformité de 75% entre elles, mais la Commission scolaire des Découvreurs faisait un peu bande à part en étant en désaccord sur 11 des 39 points pour les futurs conseils scolaires potentiels. Un résumé se trouve sur le site de la Fédération des comités de parents. Il est à noter que le nouveau ministre Proulx garde le cap sur ce projet de loi.

6.5 Mot des représentants des membres du personnel

Mme Mélissa : Le mois de février fut chargé avec les inscriptions pour l'an prochain et la rencontre de nouveaux parents d'enfants qui fréquenteront le préscolaire. Par ailleurs, M. Karl, le concierge, a profité de la relâche pour faire un grand ménage dans l'école.

Mme Marie-Christine : L'après-midi de jeux de société avec les grands-parents du 26 février dernier a connu un vif succès pour les élèves du préscolaire et du 2^e cycle, après un mois de février bien rempli au niveau des évaluations, activités et sorties de toutes sortes. Le retour des enfants après la relâche s'est effectué dans le calme et les enseignants les sentent disposés à affronter cette 3^e étape si importante. Finalement, la conférence de M. Jasmin Roy sur les effets néfastes que peut avoir l'intimidation fut intéressante, touchante et porteuse d'un beau message. Les élèves ont tous semblé bien apprécier sa visite.

Mme Sonia : Les cours d'échecs avec M. Nicolas débutent pour les élèves au 1^{er} cycle. Cette activité éducative est un succès à chaque année et suscite une belle motivation. La classe de Mme Mélanie Gazaille vivra bientôt une activité sur l'estime de soi qui sera captée sur vidéo dans le cadre d'un tournage.

Mme Diane : Les éducateurs du service de garde se rencontreront le 10 mars pour cibler les éléments à maintenir et à améliorer dans l'éventualité où on accueillerait à nouveau des enfants durant la semaine de relâche. Par ailleurs, la semaine des services de garde ne se tiendra peut-être pas en même temps que la semaine provinciale officielle ayant lieu du 16 au 20 mai 2016, mais une concertation entre les enseignants et les éducateurs est demandée afin de ne pas vivre cette dernière en même temps que la période des examens ministériels. Finalement, l'organisation de la troisième édition du Défi têtes rasées du 28 mai se poursuit. Une invitation officielle a été envoyée au hockeyeur Alex Chiasson qui évolue avec les Sénateurs d'Ottawa et qui agirait en tant qu'invité d'honneur, s'il accepte d'être présent. Une lettre aux parents de l'école sera envoyée cette semaine. Cette année, il sera possible de s'inscrire en équipe pour les participants.

M. Gobeil mentionne son appréciation de la table d'accueil à l'entrée entre 15h30 et 17h00 et souligne le bon travail de la personne qui est chargée de recevoir les parents. Il trouve cette nouvelle façon de faire facilitante.

6.6 Mot de la commissaire

Mme Drolet étant absente, ce point est reporté à la prochaine réunion.

7. Varia

Aucun point à l'ordre du jour

Levée de l'assemblée à 20h25.

Lyne Watier, présidente

Marie-Andrée Couillard, directrice

Secrétaire : Marie-Christine Côté